

INFRACTIONS ROUTIÈRES

Un P-V pour un jeune conducteur sur trois

Selon une enquête de l'institut Vias, un jeune conducteur wallon sur trois a eu un P-V au cours de l'année écoulée.

• Tom EVRARD

« **U**n sur trois ! C'est tout de même beaucoup trop. Et assez interpellant... » Benoît Godart, porte-parole de l'institut Vias (ex-IBSR), évoque les résultats de la dernière enquête de l'institut publiée à l'entame des grandes vacances.

Et que dit cette enquête ? « Que plus d'un jeune conducteur wallon sur trois a reçu au moins un procès-verbal au cours de l'année écoulée. C'est évidemment beaucoup trop. Rendez-vous compte : nous avons là des jeunes qui viennent à peine d'obtenir leur permis de conduire... »

34 % des conducteurs wallons âgés de 18 à 30 ans ont donc reçu un procès-verbal au cours de l'année.

« Pire encore, parmi eux, 7 % en ont reçu plusieurs. Globalement, sur base d'enquêtes précédentes, on peut dire que les jeunes conducteurs reçoivent 30 % de P-V en plus que les autres conducteurs... »



SELON VIAS, LES 18-24 ANS SONT SOUVENT VERBALISÉS POUR MAUVAIS STATIONNEMENT.

BELGAINMAGE

La plupart du temps, les jeunes conducteurs sont verbalisés pour un excès de vitesse (61 %), un stationnement interdit (32 %) ou l'utilisation du GSM au volant (10 %).

À Bruxelles, le non-respect des règles de priorité ou du feu rouge est beaucoup plus verbalisé (22 %) qu'en Wallonie (4 %) et en Flandre (6 %). Le contexte urbain, avec une multitude de carrefours, explique cette différence.

« Notons que les 18-24 ans sont 2 fois plus verbalisés pour un mauvais stationnement (41 %) que les 25-30 ans (22 %), ainsi que pour l'usage du GSM au vo-

lant (14 % contre 6 %). »

Le selfie au volant...

Un peu moins d'un jeune sur trois (32 %) déclare avoir lu ou envoyé un SMS ou un e-mail en conduisant au cours du mois écoulé et quasi un jeune sur 5 (18 %) a téléphoné en tenant le GSM en main. Les jeunes Flamands sont plus tentés par l'envoi de SMS (35 %) que les Wallons (29 %) et les Bruxellois (24 %). « Et 6 % des jeunes conducteurs ont fait un selfie ou une photo alors qu'ils conduisaient... »

Les différences régionales

Parmi les infractions les plus courantes : les excès de vitesse (61 %) et le stationnement interdit (32 %).

les plus importantes concernent la conduite sous l'influence de l'alcool et de drogues.

« En Wallonie par exemple, un jeune sur sept (15 %) déclare qu'il lui est arrivé, dans le mois écoulé, de reprendre le volant après avoir bu. C'est deux fois

Alcool : tolérance zéro

Les 18-30 ans représentent 16 % de la population mais sont toujours impliqués dans 31 % des accidents de voiture. Ils sont donc 2 fois plus représentés dans les accidents avec tués ou blessés que le reste de la population.

En 2018, il y a eu 11 407 accidents impliquant un conducteur âgé de 18 à 30 ans, soit plus de 30 accidents par jours.

« Il faut poursuivre le travail de sensibilisation, dit-on chez Vias. Parallèlement, nous demandons une augmentation le nombre de contrôles alcool et drogues. Nous plaçons enfin pour la tolérance zéro en matière d'alcool pour les conducteurs novices. Espérons que le futur gouvernement aille dans le même sens. »

plus que les jeunes Flamands (8 %) et trois fois plus que les jeunes Bruxellois (5 %). »

À Bruxelles, par contre, la conduite sous l'influence de drogues (7 %) semble beaucoup plus répandue qu'en Flandre (4 %) et en Wallonie (2 %). ■